

Bachelier en Agronomie orientation AA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : agro.montignies@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AA 209 Communication en langue anglaise 2			
Code	AGAA2B09	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne-Louise JAUNARD (anne-louise.jaunard@helha.be) Elise SCHNEIDESCH (elise.schneidesch@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de l'activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue et dans un contexte scientifique qui se veut en adéquation avec sa future vie professionnelle: expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Il est attendu de l'étudiant une pratique courante et correcte de la langue cible portant sur des thèmes généraux et professionnels.

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales , vues en cours et/ou en étude autonome dans un contexte d'ordre général et/ou professionnel;
- de décoder des messages écrits ou oraux authentiques produits en langue cible;
- de produire et formuler des messages oraux, correctement prononcés, en langue cible standard et de manière fluide.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : AGAA1B05

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGAA2B09A Communication en langue anglaise 2 24 h / 2 C

Contenu

Contenu spécifique :

- documentation scientifique liée à la formation de l'étudiant;
- mise en place de l'écriture d'un projet: travail de compréhension des consignes, de terminologie, d'expressions écrite et orale;
- écriture et compréhension d'un abstract

Contenu général:

- préparation à l'entretien d'embauche - rédaction d'un cv et d'une lettre de motivation

Démarches d'apprentissage

exercices de compréhension à la lecture et à l'audition;

exercices d'expression écrite et orale;

jeux de rôles;

activités diverses visant à favoriser l'expression orale ;

...

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances questions-réponses;

...

Sources et références

Revue scientifique et de vulgarisation scientifique ;

BBC documentaries;

vidéos "Youtube";

dictionnaire online: "wordreference.com"

traducteur online : "linguee.com"

cours de langues "Wallangues.be"

syllabus du professeur;

notes de cours de l'étudiant;

jeux de rôles;

...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Revue scientifique et de vulgarisation scientifique : Scientific American ; The Economist ; Time Magazine etc.

Travaux écotrophéa des années précédentes;

Job offers;

BBC documentaries;

vidéos "Youtube"

...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation journalière vaut pour 20% des Q1 et Q2.

La participation active et les différents travaux (présentations, expressions écrites, préparations pour les séances suivantes, etc.) seront évalués de manière continue (EC). Cette évaluation représente 20% de la note finale de l'examen, d'où l'importance d'assister aux cours. Les 30% restants seront évalués lors d'un examen mixte (EE et EO). Le non respect des consignes données pour les travaux, rapports, préparations ... et autres exercices demandés en EC entraînera la cote de zéro (0).

L'évaluation continue vaut pour 20% des Q1 et Q2. L'absence à plus de 2 tests de l'évaluation continue, quelle qu'en soit la raison, entraînera la note de zéro(0) à l'évaluation continue qui représente 20% de la cote finale. Aucun des tests ne sera réorganisé. La présence au cours sera prise, chaque absence non justifiée par un CM ou ML sera décomptée (la cote sera de 0), chaque travail non remis sera coté 0.

Le non respect des consignes demandées pour les examens oraux de chacune des sessions (Q1, Q2 et Q3) entraînera la cote de zéro (0).

Les dispositions opérationnelles des évaluations seront postées sur connected dans le cours correspondant à cette UE/AA.

ATTENTION:

1- Si l'examen est composé de plusieurs parties, elles doivent être présentées: un PR ou un PP pour une ou plusieurs parties équivaut à un PR ou un PP pour la UE.

2- L'évaluation se fait en anglais mais l'étudiant pourrait être amené à répondre en français;

Q1= évaluation écrite et orale

Q2= examen écrit et examen oral

Q3= examen écrit et examen oral

Aucune dispense n'est accordée d'une session à une autre.

L'évaluation du Q3 se fait en un seul examen reprenant les matières Q1 et Q2.

Un travail est demandé pour l'examen oral de chacune des sessions. Si le travail ne répond pas aux consignes demandées, la cote de l'examen oral sera de zéro (0). Si le travail n'est pas déposé dans le devoir ouvert pour la session, la note sera PP et entraînera dès lors un PP à la valeur de l'UE qui ne sera donc pas validée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Int + Rap + Trv	20	Evc + Int + Rap + Trv	20		
Période d'évaluation	Evo + Eve	30	Exe + Exo	30	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Evo = Évaluation orale, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Si l'examen est composé de plusieurs parties, elles doivent être présentées: un PR ou un PP pour une ou plusieurs parties équivalent à un PR ou un PP pour la AA. La AA et donc l' UE ne seront pas validées.

Aucune dispense n'est envisagée d'une session à une autre.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).